

Flash FFAM N° 112 – 8 février 2012

SECRÉTARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

☎ : 09 64 198 310 ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

**PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA FFAM DESTINÉE À L'INFORMATION DES RESPONSABLES
DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET AUX MEMBRES DE LA SECTION DES MEMBRES INDIVIDUELS**

**Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM
créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre associationⁱ**

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

prochain CA le 17 mars, prochain bureau le 7 avril

Fonds d'interventions : *Face à une administration dont certains membres, hiérarchiquement élevés, disent clairement chercher l'affrontement judiciaire, tout en sachant que beaucoup de propriétaires de seuils et moulins n'en auront pas les moyens financiers, l'AG 2011 de la FFAM a acté la création d'un fonds de solidarité alimenté par les dons des adhérents. Transmis en période de vacances, l'appel de juillet a néanmoins permis "d'amorcer la pompe". Que les premiers donateurs en soient remerciés.*

Les menaces se précisant, notamment à propos des projets de classement des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité permette de mobiliser des fonds importants. A titre indicatif, un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, nécessite entre 3 500 et 5 000 euros. Deux actions sont d'ores et déjà engagées, validées par le conseil d'administration.

La FFAM représente plus de 6 000 membres attachés à ce patrimoine exceptionnel que sont nos moulins. Il est indispensable que nous nous mobilisions tous, chacun en fonction de ses moyens, pour que ce patrimoine ne soit pas démantelé sous des prétextes fallacieux. Nous demandons impérativement à ce que tous les responsables d'association relaient cet appel sans relâche, auprès de leurs adhérents, amis des moulins, en insistant sur sa nécessité. A diffuser par mailing, site web, bulletin périodique, etc. Les associations peuvent elles aussi participer, la FFAM remercie celles qui ont envoyé un chèque.

Plus d'infos sur www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf

adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. tresorier@moulinsdefrance.org

L'assemblée générale des membres de la FFAM aura lieu le dimanche 29 avril à Reims (Marne). 2012 est une année d'élections pour le renouvellement de la moitié du conseil d'administration... Une modification des statuts proposée à l'unanimité par le CA réuni le 3 décembre donnera lieu à la convocation d'une AG extraordinaire, il est proposé de passer le nombre d'administrateurs de 15 à « entre 15 et 20 », pour tenir compte du développement de la FFAM passée d'une trentaine d'associations affiliées à presque 100.

Venez mettre vos compétences au service de la FFAM, faites acte de candidature dès maintenant ! Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos légitimes questionnements en toute transparence...

Le Congrès FFAM 2012 se tiendra à Reims (51) du vendredi 27 au dimanche 29 avril après le déjeuner de midi, accueil par nos amis des moulins marnais AMM. Une conférence est prévue le vendredi 27 dès le début d'après-midi (accueil à partir de 13h30, possibilité d'arriver le matin, déjeuner en option). L'AG se tiendra le dimanche 29 matin, visites le samedi. Prolongations en option dimanche après-midi et lundi 30. Prix par personne en chambre double pour « congrès du vendredi après déjeuner jusqu'au dimanche après déjeuner » hors options et suppléments = 260 €. Hébergement hôtels 3 étoiles en centre ville, proches de la gare TGV Reims centre, parking VP payant en sus. **Bulletin d'inscription en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf**. Nombre de places limité. Réservé aux membres FFAM à jour de cotisation 2012. **Il reste quelques places, inscrivez-vous ! Ne tardez pas...**

Revue Moulins de France, cf Tarifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html tarifs inchangés pour 2012 (abonnements, annonces, encarts publicitaires). Votre revue passe à 40 pages à compter du n° d'avril. Pensez à

vos renouvellements d'abonnements (bulletins SMI 2012 sur www.moulinsdefrance.org/Encours/adhesion.pdf). Les dirigeants d'associations ont reçu la liste de leurs adhérents abonnés pour 2011, ceux-ci sont appelés à se réabonner via leur association. Les listes d'abonnés sont à transmettre au plus tard chaque fin de trimestre (prochain routage du n° de avril, bouclage de la liste de routage fin mars), et au fur et à mesure pour les nouveaux abonnés afin qu'ils puissent recevoir rapidement les n° déjà parus (voir [Sommaires des séries annuelles](#)).

Associations affiliées : Vous avez reçu l'appel à cotisation 2012, merci à ceux qui l'ont déjà renvoyé, merci aux autres de le renvoyer rapidement pour faciliter le travail des bénévoles de la Fédération ! Une ASSOCIATION LOCALE ou ALAM est une association constituée autour de la sauvegarde et/ou de l'animation d'un seul moulin (cf [article 2 des statuts FFAM](#)). Les associations réunissant des propriétaires de moulins, notamment hydrauliques, sur quelque « territoire » que ce soit, de plus en plus nombreuses pour s'adapter à la notion de bassin versant -ou les associations locales dont la « couverture géographique » a évolué- entrent dans la catégorie des ASSOCIATIONS TERRITORIALES (ex ARAM dont la définition a été élargie). Les propriétaires de moulins adhérents d'une association cotisant comme association locale ne peuvent bénéficier des services de la FFAM (assurance, abonnement à tarif réduit, assistance juridique, etc). Il en serait de même pour les membres d'une association de propriétaires (= association territoriale) qui adhérerait à une autre association territoriale.

Les Journées des Moulins 2012 auront lieu les samedi 16 et dimanche 17 juin (manifestation officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun). Les Journées du patrimoine de pays et des moulins fêtent la cuisine, les terroirs et les savoir-faire ! Thème particulièrement riche pour faire comprendre l'importance touristique et économique des moulins... moulins à farines, à huile d'olive, ou de noix, de noisette, etc, sans oublier les céréales, les fromages, le cidre, les brasseries, les fours à pain, le boulanger, l'accueil ou la restauration dans des moulins, **IMPORTANT :** La FFAM est chargée de l'enregistrement des inscriptions moulins qui se font via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les Associations locales et les membres individuels). Merci de respecter ce circuit pour éviter les doublons et afin que votre association puisse assurer la communication locale, voir www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_JdesM.pdf Merci aux dirigeants d'associations de faire passer ce message sur leur site web, sur leur bulletin associatif, par mailing, etc. Le fichier excel des inscriptions moulins sera transmis globalement à Patrimoine Environnement en fin de campagne. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin mars. **Correspondant FFAM (toutes animations moulins) : André Lacour 36 Rue de la Chaudière 91370 Verrières-le-Buisson Tel : 06 36 55 40 21 journeesdesmoulins@moulinsdefrance.org Participez !**

Les Journées nationales des moulins ont lieu traditionnellement le 3^e WE de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Partenaire des Journées du Patrimoine de Pays, grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels. Préparez conférences, expositions, circuits de découverte !

Nous souhaitons la bienvenue à l'Association Sous les Ailes du moulin, association du moulin à vent de Civry, dont le siège est à Massangis (89), créée en septembre 2011 pour « promouvoir et animer le moulin à vent de Civry ». Nous saluons son président Serge Angeles, et notre ami Gilbert Tarteret, fidèle membre individuel de la FFAM.

Ainsi qu'à l'association **AMBER « Amis du Moulin Bas et Energie renouvelable »**, autour du Moulin Bas du Pont de Tanus à Tanus (Tarn), avec son président Jan Spaens, propriétaire du moulin qu'il restaure, fidèle membre de la FFAM. Et à l'association pour la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel du canal de l'Ourcq et de ses affluents **Au Fil de l'Ourcq (AFLO)** Tremblay-en-France (93), et à son président Bernard Gendre. Créée en 2002 à l'initiative de sociétés historiques locales et d'associations intéressées par la sauvegarde et la valorisation du site naturel du canal de l'Ourcq et de ses affluents, outre ses activités de recherche historique et de documents sur le canal de l'Ourcq réalisées par ses membres, Au Fil de l'Ourcq propose au public l'ouverture des usines élévatoires de Trilbardou et Villers-les-Rigault.

Le Moulin du mois, présenté chaque mois en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En février [le moulin de Fuesse à Indevillers \(25\)](#)... La roue chante !

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

Du 30 mars au 1er avril, Journées européennes des métiers d'art www.institut-metiersdart.org/ www.monumentum.fr/ Un site à découvrir... Ouvrir « recherche » Saisir le mot <moulin> + n° du département...

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, Brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY direction@moulinsdefrance.org. Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

CD supplément au n° 88 de la revue Moulins de France, audios et diapos des conférences du congrès FFAM 2011.

Philatélie. Timbres congrès FFAM 2011. Comme chaque année la fédération a édité pour son congrès deux timbres La Poste représentant un moulin du Jura. Validité permanente pour affranchissement lettre 20 g. Tirage limité. La planche de 10 timbres 11 € + port 1,50 € /planche, pour quantités nous contacter).

JURIDIQUE

Dans le cadre de la "Mission de Diagnostic sur la mise en œuvre du PARCE (Plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique) confiée au CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable)", Annie Bouchard et Jean-Marie Pingault ont été reçus au ministère de l'Ecologie le 6 décembre.

Compte-rendu de réunion La mise en place de cette mission a été décidée lors de notre entretien au Ministère le 31 août, consécutivement aux observations que nous avons faites relativement aux problèmes rencontrés sur le terrain au sujet de l'interprétation de la réglementation par les agents chargés de l'appliquer. Nous avons été informés oralement le 23 novembre sur le Salon des Maires, par Mme Odile Gauthier, de la désignation en octobre de 2 hauts fonctionnaires chargés de cette mission, et officiellement par mail en milieu de semaine dernière. Le planning des RV sur le terrain a été mis au point.

Courrier aux candidats aux élections présidentielles, à diffuser en « Lettre ouverte » aux élus de votre région et/ou département

Pour constituer votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin à eau www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, avec en bas de dernière page quelques liens utiles. à lire absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

Congrès de Bernay (Eure) de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie, dont le thème sera l'eau et, entre autres choses, les moulins. 17-20 octobre 2012, ouvert à tous, contact Jean Bourienne, 21 allée de la Serverie, 76610 Le Havre. Courriel: anne.jean.bourienne@wanadoo.fr

Le moulin de Lugy vient une nouvelle fois d'être mis à l'honneur par La Poste. [On va pouvoir timbrer nos lettres à l'effigie du moulin!](#) Après avoir figuré sur des enveloppes à l'initiative du bureau de l'enseigne de Fruges et de la communauté de communes, il est cette fois-ci l'objet d'un timbre. Ou plus exactement, il figure dans un collector « Les facteurs-reporters » du Pas-de-Calais. À l'origine, c'est la direction départementale du courrier qui a choisi de rendre hommage à ses collaborateurs. À longueur d'année, ils sillonnent, par tous les temps, routes et campagnes de la Côte d'Opale à l'Artois, à pied, en voitures, en vélo et même en barque. À charge pour eux de choisir les plus beaux paysages de leurs tournées. Et le moulin de Lugy de Bernard Delrue a une fois de plus retenu l'attention. Situé sur la tournée de Sylvain Dozin, il a été choisi pour figurer aux côtés de la citadelle d'Arras, des falaises du cap Blanc Nez, des cabines de plage de Berck, etc. Le moulin s'apprête à fêter ses 900 ans. Son nom apparaît pour la première fois en 1112, époque où Arnould, seigneur d'Hézecques, avait donné aux religieux le droit d'établir un moulin à Lugy. [Disponibles depuis le 23 janvier dans tous les bureaux de poste \(Coût du collector avec ses 10 timbres 8.90 €\).](#)

Conférence sur l'histoire du canal de Manosque : un ouvrage historique face aux nouveaux défis ; samedi 18 février 2012 à 14h, salle Jean Jaurès à Villeneuve (Alpes-de-Haute-Provence). Claude Martel, présidente de l'association Alpes de Lumière et Roland Motte, syndic à l'ASCM (association syndicale du canal de Manosque), vous proposent de découvrir cet élément remarquable du patrimoine hydraulique du territoire du val de Durance qui a permis à l'agriculture de se moderniser à la fin du XIXe siècle et qui a transformé durablement le paysage. Cet ouvrage centenaire conserve un nombre important d'ouvrages d'art qui témoignent de l'importance du chantier de construction et de son caractère ambitieux à une époque où tout se faisait à la pelle et à la pioche. Le Canal n'a cessé de jouer son rôle pour l'irrigation des terres, même si l'étalement urbain entraîne la disparition de ces terres fertiles. A l'issue de la conférence, possibilité de faire une promenade le long du canal en compagnie des conférenciers. Alpes de Lumière reçoit le soutien du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, de la DRAC et de l'Europe pour mener ces actions de sensibilisation à l'environnement. Participation gratuite (il est nécessaire de s'inscrire pour la promenade). Organisation et renseignements : Alpes de Lumière, BP 58, 04301 Forcalquier, tél : 04 92 75 22 01.

Cours postgrade « Sustainable Hydropower » à Vienne (Autriche) du 20 mars au 29 juin 2012. Ce cours est organisé par l'ESHA (Association européenne de la petite hydraulique) et le Technikum Wien. Il se déroule en anglais. Son but est de donner une formation sur l'ensemble des aspects liés au domaine de la petite hydraulique. Il s'adresse par conséquent à toute personne qui souhaite se spécialiser dans ce domaine. La possibilité existe par ailleurs de ne choisir que l'un ou l'autre module de cours en fonction de ses besoins.

Contribution de Vincent Denis, Mhylab, Ch. du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand - CH. Tél : + 41 24 442 86 20 Fax : + 41 24 441 36 54 vincent.denis@mhylab.com www.mhylab.ch (module 5 consacré aux équipements en présentant sur deux jours les aspects liés au prédimensionnement et au choix des machines hydrauliques)

Conférence Les Moulins flottants, par Jacques Reynaud. Mardi 3 avril 19h à Montigny-le-Bretonneux (78) Regards croisés sur le Patrimoine, série de conférences organisées sur le thème de la Seine, dans le cadre du Plan « Yvelines Seine » initié par le Conseil général des Yvelines archives@yvelines.fr

La Maison Bergès - Musée de la Houille blanche (38), découvrez ce site exceptionnel mêlant aventure industrielle et art nouveau à travers une série de rendez-vous réguliers, visites guidées, ateliers, projections... Contact Sylvie Vincent s.vincent@cq38.fr. CG de l'Isère 04 57 58 88 81 www.isere-culture.fr

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Lettre d'information n°32 - janvier 2011, les news de l'association des Amis du Moulin de la Mousquère (65).

Clin d'œil du moulin de Librecy, Association le-moulin-de-librecy, janvier 2012. Vœux de la présidente Nadine Demars. 16/12/2011 Inondation à Librecy, Que d'eau au moulin ! Travaux dans le fournil. Carnet rose. Nouveaux adhérents. www.facebook.com/moulindeLibrecy

Moulins 64, bulletin de Ardatza-Arroudet Pays Basque-Béarn, n° 34 janvier 2012 Vœux de la vice-présidente, Claire Noblia Courrier FFAM aux candidats aux cantonales 2011. Nos interrogations : Bidache, décembre 2011. Conditions et modalités d'aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, par Mme Lacroix. Le colloque du Mans L'eau au top niveau, mars 2011. le parasite de l'anguille. Courrier de l'Union des Producteurs d'électricité du bassin de l'Adour et Ibai Errekak au président du Syndicat mixte du bassin versant de la Nive. CR de la réunion du 13 décembre 2011 à la mairie de Bidache par Alain Forsans. Agenda 2012.

L'Echo des moulins, n°59, 4^e trimestre 2011. Bulletin de l'association des moulins du Finistère, Le mot du Président, Benoit Huot. Solidarité pour la défense des moulins. Moulin du Nivot, moulin du Hénan. Changeons de point de vue sur les usagers de l'eau. Annonces. Programme. Calendrier.

Moulins de la Mayenne, bulletin de l'association des Amis et de sauvegarde des Moulins de la Mayenne, n° 90, janvier 2012. Compte rendu de l'excursion du 24 septembre 2011 à Vimoutiers (61). Le moulin à vent de Méral. Fonds d'intervention FFAM. Cotisation 2012.

La vie des Moulins d'Auvergne, bulletin de l'Association régionale des amis des moulins d'Auvergne, janvier 2012 Vœux de la présidente Michèle Madebène. Calendrier 2012. Rétrospective 2011. AG 4 février, visite du moulin aux Martres d'Artières. Fête de la Saint Victor 22 juillet 2012 à Sayat (63), Fête de la Saint Victor 2011 à Bromont-Lamothe. H2O les cours d'eau aux scolaires. Congrès FFAM 2012 à Reims. Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2012. Centre de ressources des moulins, ouvrages proposés. Les échanges avec les meuniers de Pologne se poursuivent, Droits d'eau, continuité écologique copies de courriers aux élus et Préfet.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°59, janvier 2012 Editorial du président Robert Haligon. Date à retenir AG 31 mas. Infos ASM-IDF : CA du 8/12/2011. Journée des moulins 2012. Le moulin Russon à Bussy-St-Georges (77). Journées juridiques à Niort. Don d'une girouette. Sortie annuelle 2011 en Marne et Haute-Marne.

Le Lien des Amis des Moulins de Lot-et-Garonne, n° 26, février 2012 Le mot du Président Pierre Borios. AG du 6 novembre 2011 à Marmande. CR, lise des membres du CA. Abonnement aux revues.

International Molinology IM 83, journal de la TIMS en anglais, résumé en français www.timsmills.info/Journal/Journal.htm

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERT UN SITE OU UN DOCUMENT

ⁱ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...